

15 mar 2019 -16:13

Appartient à Conseil des ministres du 22 mars 2019

Contrat de gestion entre l'Etat et bpost concernant le service universel postal

Sur proposition du ministre des Télécommunications et de la Poste Philippe De Backer, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal approuvant le contrat de gestion entre l'Etat et bpost concernant le service universel postal.

Le contrat de gestion concerne la prestation des obligations de service universel postal pendant la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023. Il garantit une distribution du courrier cinq fois par semaine, sur l'ensemble du territoire. Le Conseil des ministres a donné son feu vert à la signature du contrat de gestion.

Le projet sera soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Philippe De Backer, ministre de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste, chargé de la Simplification administrative, de la Lutte contre la fraude sociale, de la Protection de la vie privée et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 155
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 528 65 89

Caroline Leys
Porte-parole
+32 497 73 79 17
caroline.leys@debacker.fed.be